

# ACTION URGENTE

## BAHREÏN. NOUVELLE ARRESTATION DU MILITANT NABEEL RAJAB

**Le défenseur des droits humains, Nabeel Rajab, a été arrêté le 2 avril et fait l'objet de nouvelles accusations. L'audience pour l'appel de sa condamnation à six mois d'emprisonnement a été repoussée au 4 mai. Cet homme est un prisonnier d'opinion.**

**Nabeel Rajab** a été arrêté à son domicile dans le village de Bani Jamra le 2 avril à environ 16 heures et a été conduit à la Direction des enquêtes criminelles (CID). Il a été interrogé, en la présence de son avocat, au sujet de déclarations qu'il aurait publiées sur Twitter ou retweetées à propos de la guerre au Yémen et de faits qui ont eu lieu à la suite d'une grève dans la prison de Jaww le 10 mars. Il a été inculpé au titre des articles 216 et 133 du Code pénal bahreïnite. S'il est reconnu coupable, il risque jusqu'à dix ans d'emprisonnement.

Peu de temps après son arrestation, le ministère de l'Intérieur a indiqué dans une déclaration que Nabeel Rajab avait été arrêté pour avoir publié un « message pouvant échauffer la population et troubler l'ordre public » et « diffamant un organisme officiel ». Le lendemain, le parquet a demandé son maintien en détention pour sept jours dans l'attente d'un complément d'enquête. Il est détenu au centre de détention d'Issa, dans une cellule individuelle.

Les forces de sécurité se sont rendues au domicile de Nabeel Rajab le 5 avril et ont confisqué ses ordinateurs et ses autres appareils électroniques ainsi que les appareils photo des membres de sa famille.

Nabeel Rajab fait appel de la condamnation à six mois d'emprisonnement pour « outrage public aux institutions officielles » qui a été prononcée en raison de commentaires qu'il avait publiés sur Twitter jugés offensants par les ministres de la Défense et de l'Intérieur. Son audience en appel devait avoir lieu le 5 avril, mais a été repoussée au 4 mai.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais, en arabe ou dans votre propre langue :**

- appelez les autorités bahreïnites à libérer immédiatement et sans condition Nabeel Rajab, détenu uniquement pour avoir exercé de manière pacifique son droit à la liberté d'expression ;
- exhortez-les à annuler sa condamnation à six mois d'emprisonnement, puisqu'il a été condamné uniquement pour avoir exercé son droit à la liberté d'expression ;
- engagez-les à protéger le droit à la liberté d'expression, d'association et de réunion, et à abroger les lois érigeant en infraction l'exercice pacifique de ce droit.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 22 MAI 2015 À :**

#### Roi de Bahreïn

Shaikh Hamad bin 'Issa Al Khalifa  
Office of His Majesty the King  
P.O. Box 555  
Rifa'a Palace, al-Manama,  
Bahreïn  
Fax : +973 1766 4587

**Formule d'appel : Your Majesty, / Sire  
(Votre Majesté, dans le corps du  
texte)**

#### Ministre de l'Intérieur

Shaikh Rashid bin 'Abdullah Al Khalifa  
P.O. Box 13, al-Manama  
Bahreïn  
Fax : +973 1723 2661  
Courriel : via le site

[www.interior.gov.bh/contact\\_en.aspx](http://www.interior.gov.bh/contact_en.aspx)  
Twitter : @moi\_Bahrain  
**Formule d'appel : Your Excellency, /  
Monsieur le Ministre,**

#### **Copies à :**

Ministre de la Justice et des Affaires  
islamiques  
Shaikh Khalid bin Ali Al Khalifa  
Ministry of Justice and Islamic Affairs  
P. O. Box 450, al-Manama  
Bahreïn  
Fax : +973 1753 1284  
Courriel : via le site  
<http://www.moi.gov.bh/en/>  
Twitter : @Khaled\_Bin\_Ali

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de Bahreïn dans votre pays (adresse/s à compléter) :**

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la quatrième mise à jour de l'AU 249/14. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/MDE11/0007/2015/fr/>.

# ACTION URGENTE

## BAHREÏN. NOUVELLE ARRESTATION DU MILITANT NABEEL RAJAB

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

Nabeel Rajab est président du Centre pour les droits de l'homme de Bahreïn. Le 1<sup>er</sup> octobre 2014, il a été convoqué à la Direction des enquêtes criminelles (CID) pour y être interrogé, au titre de l'article 216 du code pénal bahreïnite, au sujet de deux messages publiés sur Twitter le 28 septembre dernier et jugés offensants par les ministres de la Défense et de l'Intérieur. Le 9 octobre, il a comparu devant le procureur qui a prolongé sa détention et fixé la date de son procès au 19 octobre. Il a également été inculpé d'« outrage public aux institutions officielles » le 9 octobre. Nabeel Rajab a été libéré sous caution le 2 novembre, mais il fait l'objet d'une interdiction de voyager.

Amnesty International a lu les messages Twitter dans lesquels il évoquait les institutions bahreïnitiques chargées de la sécurité après la diffusion d'une vidéo de l'État islamique dans laquelle apparaissaient des Bahreïnitiques, dont d'anciens membres du ministère de l'Intérieur qui ont rejoint ce groupe armé en Irak et en Syrie.

Le 20 janvier 2015, Nabeel Rajab a été condamné à six mois d'emprisonnement. Son procès en appel a commencé le 11 février.

Il a déjà purgé une peine d'emprisonnement de deux ans à la prison de Jaww pour avoir participé à un « rassemblement illégal », « troublé l'ordre public » et « appelé et pris part à des manifestations » à Manama « sans notification préalable ». Il avait été libéré en mai 2014.

Nom : Nabeel Rajab

Homme